

**PROPOSITION DE COMPOSITION DE COMITE DE SELECTION
RECRUTEMENT CTER**

Nombre de membres : 4		Emploi support : 0100CTR - 0100MCF0107 - 0100PRU0261		
Nombre de spécialistes de la discipline : 4		N° du poste : 1862 - 176 - 397		
Profil du poste : droit civil et des affaires				
Section(s) CNU : 01 – Droit privé				
Président du CDS : Jean-Marie BRIGANT				
Membres appartenant à l'Université du Mans				
Nom Prénom	Qualité (MCF-PR ou assimilés)	Section CNU	Spécialiste (oui / non)	Observations éventuelles
BRIGANT JEAN-MARIE	MCF	01	OUI	
ROUSSILLE MYRIAM	PR	01	OUI	
Membres externes à l'Université du Mans				
Nom Prénom	Qualité (MCF-PR ou assimilés)	Section CNU	Spécialiste (oui / non)	Établissement d'affectation
LAVRIC SABRINA	MCF	01	OUI	UNIVERSITÉ DE LORRAINE – METZ CV EN LIGNE
SOLENE GALLUT	MCF	01	OUI	UNIVERSITÉ DE LORRAINE – NANCY CV EN LIGNE

VISA DU COORDINATEUR DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ETABLISSEMENT N° 1

Nom et prénom du coordinateur de la CCE : BRIGANT JEAN-MARIE

Date : 10 mars 2026

Signature :



RAPPEL :

Il est impératif de joindre les Curricula Vitae des membres externes.

Le comité de sélection est composé de 4 à 6 enseignants-chercheurs dont moitié spécialistes de la discipline et moitié d'extérieurs. Le coordinateur de la CCE est informé, par le directeur de département et le directeur du laboratoire, de la composition du comité de sélection avant qu'il soit soumis aux membres du Conseil académique restreint pour adoption. Il peut alors décider de saisir la CCE pour discuter de cette composition.